



Association Scientifique  
et ses Applications

Service  
pour

**A la demande de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'Association Scientifique pour la Géologie et ses Applications a été chargée d'effectuer une enquête de terrain et d'émettre un avis diagnostic sur les points d'eau alimentant huit communes du Département de la Haute-Marne.**

**Les travaux de terrain ont été réalisés par J. FLORENTIN, Technicien Supérieur Géologue et S. BOULY, Ingénieur Géologue.**

**Le présent mémoire comporte généralement une fiche par point d'eau visité avec photos de l'environnement de proximité et de l'intérieur des ouvrages.**

## **I - LES COMMUNES CONCERNEES**

Par ordre alphabétique, il s'agit des communes de GONCOURT, LAVILLENEUVE, LIFFOL-LE-PETIT, NOYER, OUTREMECOURT, ROMAIN-SUR-MEUSE, SOMMERE COURT et VESAIGNES-SOUS-LAFAIJCHE.

Il s'agit de communes essentiellement rurales, peu peuplées et alimentées souvent par plusieurs captages.

## **II - LES CAPTAGES ET LEUR ENVIRONNEMENT**

Ils sont décrits au niveau de chaque fiche synthétique.

Les captages ont souvent des débits faibles à moyens mais suffisants pour les besoins quantitatifs des collectivités concernées. Les ouvrages sont généralement moyennement profonds (quelques mètres à moins) et sont situés dans des environnements agricoles (LAVILLENEUVE, NOYERS, ROMAIN-SUR-MEUSE), forestiers (GONCOURT, LIFFOL-LE-PETIT, OUTREMECOURT) ou mixtes (SOMMERE COURT. VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE).

### III - AQUIFERE ~ CONCERNES

La quasi-totalité des ouvrages captent les eaux **d'aquifères** calcaires fissures donc **vulnérables a priori**.

Les principaux **réservoirs** en cause sont :

- Bajocien : GONCOURT, NOYERS, OUTREMECOURT, ROMAIN/MEUSE, SOMMERE COURT
- Domérien : grès médioliasiques : LAVILLENEUVE
- Oxfordien : LIFFOL-LE-PETIT, VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE

### IV - FAISABILITE D'UNE PROTECTION

Elle n'est pas toujours évidente compte tenu des contextes environnementaux, y compris en **forêt** mal ou non entretenue.

Les captages les plus **protégables** sont ceux de LIFFOL-LE-PETIT (source de **Villers**), GONCOURT (ouvrages neufs), **NOYERS** (**périmètres** déjà **définis** en 1979).

Pour d'autres, des travaux moyens à lourds sont à envisager : LAVILLENEUVE, LIFFOL-LE-PETIT (source de **la Creuse**), OUTREMECOURT, SOMMERE COURT, **VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE**.

Enfin, pour ROMAIN-SUR-MEUSE, nous prtkonisons la recherche d'une ressource de substitution.

Dans tous les cas, il serait bon que des analyses soient **effectuées** aux points de **captage** car cela manque indiscutablement.

**Le nettoyage** et la **désinfection** des ouvrages et des **réseaux** devrait être faite au moins une fois par an. Des visites et **réparations** sur les captages sont également à effectuer.

Comme pour la Meuse, une prise de conscience de la valeur du patrimoine "eau" communal de la part des élus locaux nous paraît indispensable.

Vu,

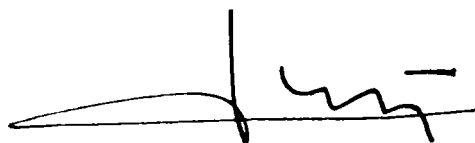


**L. DEMASSIEUX**  
Responsable du Service  
Hydrogéologie et Géotechnique

**Vundœuvre-lès-Nancy, le 23 juin 1993**



**S. BOULY**  
Ingénieur d'étude  
Association Scientifique  
pour la **Géologie** et ses Applications



**J. FLORENTIN**  
Technicien Supérieur  
Association Scientifique  
pour la **Géologie** et ses Applications

**TABLEAU GENERAL RECAPITULATIF DES POINTS D'EAU**

<i>Commune</i>	<i>Point d'eau</i>	<i>Coordonn~es</i>	<i>Lambert</i>	<i>N° Identification</i>	<i>Protection envisageable</i>
GONCOURT	Source Papeterie Source Saint-Jean	x = 842,35 x = 843,87	y = 1064,00 y = 1064,12	337-3-XXX 337-3-XXX	Périmètres à définir avec certaines servitudes agricoles.
LAVILLENEWE	Source Rinvau 1 Source Rinvau 2 Source Rivau 3	x = 834,75 x = 835,03 x = 834,34	y = 2341,40 y = 2341,40 y = 2341,05	373-2-XXX 373-2-XXX 373-2-XXX	Périmètres à définir mais travaux lourds sur sources 1 et 2 et chambre de réunion.
LIFFOL-LE-PETIT	Source de Villers Source de la Creuse	x = 835,84 x = 836,96	y = 1072,40 y = 1072,65	302-6-1013 203-6-1012	Périmètres sans difficultés mais travaux à envisager] sur source de la Creuse. Abandon prévus de deux autres sources non présentées.
NOYERS	Source A.E.P.	x = 832,72	y = 1047,70	337-5-XXX	Périmètres définis en 1979. Rehausses d'ouvrages à faire.
OUTREMECOURT	source 1 Source 2 Source 3	x = 849,65 x = 849,86 x = 849,86	y = 1063,60 y = 1063,35 y = 1063,26	337-4-XXX 337-4-XXX 337-4-XXX	Périmètres à définir, y compris périmètres immédiats, autour des chambres de réunion.
ROMAIN-SUR-MEUSE	Source des Fontaines Source du Village	x = 835,69 x = 837,90	y = 1057,64 y = 1057,54	337-2-XXX 337-2-XXX	Substitution de ressource préconisée.
SOMMERCOURT	Source A (ou des Vignes ?) Source B (ou St Jean ?) source c	x = 846,70 x = 846,76 x = 846,45	y = 1064,00 y = 1063,78 y = 1063,15	337-3-XXX 337-3-XXX 337-3-XXX	Périmètres à définir. Traçage recommandé à partir d'une carrière. Servitudes agricoles à prévoir.
VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE	Ancien Captage Nouveau Captage	x = 829,43 x = 829,27	y = 1069,90 y = 1070,25	302-5-XXX 302-5-XXX	Périmètres à revoir. Travaux sur ouvrages.